

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 34 – du 18 au 24 septembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ISRAËL : LES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES DES CANDIDATS D'OPPOSITION AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES D'OCTOBRE

Traditionnellement secondaires dans les campagnes israéliennes, dominées par les enjeux sécuritaires et religieux, les questions économiques pourraient peser davantage aux prochaines élections législatives d'octobre. Outre l'opinion à l'égard de la coalition sortante, détériorée depuis 2023 (sans toutefois se traduire par un rejet univoque), la dégradation du pouvoir d'achat après trois années de guerre est citée par un quart des électeurs parmi leurs critères de vote. Les trois principales formations de l'opposition libérale partagent une même matrice de politique économique, avec deux priorités : 1) répondre à la concentration du marché en matière agroalimentaire et au coût de la vie en Israël ; et 2) élargir la base fiscale active et l'assiette contributive alors que des minorités restent en retrait du marché du travail (hommes ultra-orthodoxes et femmes arabes notamment). Quant au seul parti de gauche annoncé à plus de 10 sièges (Les Démocrates de Yair Golan), il défend un redéploiement de l'argent public vers des services et pôles (éducation, santé, protection sociale) délaissés depuis trois années par le gouvernement.

LE CHIFFRE À RETENIR

33 %

**SURCOUT DES PRIX
ALIMENTAIRES PAR RAPPORT
À LA MOYENNE DE L'OCDE**

Le programme de Gadi Eisenkot (« Yashar ») est le plus formalisé et le plus large. Ce nouveau parti, qui compte investir le centre-droit de l'échiquier politique, est porté par un ancien chef d'état-major de Tsahal qui incarne une autorité militaire convertie en positionnement centriste et technocratique. Il figure en bonne place dans les derniers sondages (plus de 20 sièges annoncés, premier parti d'opposition à atteindre ce palier aux côtés du Likoud). Son programme couvre (i) l'attribution de prestations sociales sous condition de ressources comme principe fondamental ; (ii) le coût de la vie ; (iii) un volet fiscal (baisse de l'impôt sur le revenu, fiscalité comportementale, lutte contre l'économie informelle par la déclaration en temps réel et l'intelligence artificielle) ; (iv) un axe d'investissement public (reconstruction du Sud et du Nord, transports de masse, logement) ; (v) une réforme éducative et administrative ; (vi) une politique d'innovation qualitative (indépendance judiciaire et protection de la propriété intellectuelle au service de la confiance des investisseurs, infrastructures de calcul, IA dans les services publics) ; (vii) une politique migratoire présentée comme multiplicateur de croissance ; et (viii) un volet agricole en enjeu de sécurité nationale. Sa faiblesse tient au renvoi de plusieurs axes (technologiques, migratoires, ruraux) à des plans ultérieurs et à l'absence de chiffrage à ce stade.

Le programme économique de la liste « Ensemble » (N. Bennett – Y. Lapid) se focalise sur la lutte contre la vie chère alimentaire. Dans le détail, l'alliance entre les deux anciens Premiers ministres (2021-2022), annoncée à 12 députés dans les derniers sondages, cible une baisse de 30 % du coût du panier alimentaire moyen des ménages en trois ans, la création d'une autorité unique de l'alimentation, l'interdiction faite à un même groupe de dominer plusieurs filières à la fois, la séparation des réseaux de distribution, l'alignement sur la norme européenne, la suppression des droits de douane compensée par un soutien direct aux agriculteurs et la rupture du monopole

du grand-rabbinat sur la cacherooute. La plateforme demeure cependant peu détaillée sur la fiscalité, l'investissement macroéconomique et l'innovation.

Le programme d'Avigdor Lieberman (« Israel Beitenou ») apparaît le plus complet et le plus chiffré. Parti de droite laïque nationaliste mené par Avigdor Lieberman, ancien ministre des Finances et de la Défense, Israel Beitenou défend les intérêts de la communauté russophone et est crédité de 8 sièges dans les derniers sondages. Son programme décline six priorités : (i) baisse du coût de la vie (suppression du statut d'importateur exclusif, application de mesures contre la concentration, dissolution des conseils de la volaille et des végétaux, privatisations du port d'Ashdod et de l'aéroport de Haïfa, entrée des chaînes internationales) ; (ii) un secteur public plus efficient (arbitrage et médiation obligatoires dans les conflits du travail, notation du service par l'utilisateur, rémunération au mérite, départs volontaires sans réaffectation, recrutement ramené à un mois) ; (iii) un plan national pour la high-tech (1 Md ILS sur cinq ans pour l'IA, 1 Md ILS pour des laboratoires nationaux, retour des talents, conditionnement des subventions à la coopération académie-industrie) ; (iv) une politique structurelle de l'offre pour le logement (renversement du critère d'attribution des appels d'offres fonciers, industrialisation de la construction, incitations aux collectivités, locatif de long terme) ; (v) un soutien aux indépendants par un filet de sécurité abondé par l'État ; et (vi) un soutien aux familles. Son levier d'activation de l'emploi est fiscal : extension du crédit d'impôt sur le travail aux célibataires de plus de 26 ans jusqu'à 8 000 ILS mensuels, et suppression des allocations familiales à partir du cinquième enfant.

Les Démocrates (Yair Golan) prônent un redéploiement de la dépense publique vers les services et le logement public. Le parti, fusion du Parti travailliste et du Meretz menée par Yair Golan, ancien général devenu figure de la gauche israélienne, incarne le seul pôle progressiste de l'opposition, favorable à un État social actif et à la séparation territoriale entre Israéliens et Palestiniens. Ils obtiendraient une dizaine sièges selon les sondages actuels. Le diagnostic du parti de gauche ne porte pas sur l'étroitesse de l'assiette contributive ou la concentration des marchés, mais sur l'érosion des services publics (santé, éducation, protection sociale) et la captation des budgets au profit de dotations sectorielles et de proches du pouvoir. Ils entendent ainsi redéployer la dépense publique. Cinq axes structurent ce programme : (i) réallocation des budgets sectoriels vers l'emploi et les services ; (ii) soutien aux jeunes familles par des instruments de droit du travail absents des programmes libéraux (réduction de la durée hebdomadaire, congés et jours de maladie supplémentaires, congé de paternité étendu) et une petite enfance publique universelle ; (iii) coût de la vie traité par la lutte contre les cartels (alimentaire mais aussi pharmaceutique et énergétique) et par la restauration des services publics destinée à réduire les dépenses privées contraintes, assortie d'une baisse des tarifs des transports et d'un élargissement du contrôle des prix ; (iv) logement par l'offre, mais via la planification urbaine, la densification, le renouvellement urbain et le logement public abordable ; et enfin (v) réhabilitation du Nord et du Sud par l'investissement public et la réallocation explicite des crédits dédiés aux implantations.

Service Économique de Tel Aviv

ÉGYPTE

1. LA BCE PRÉPARE LE LANCEMENT DE LA LIVRE NUMÉRIQUE À L'HORIZON 2030

La Banque centrale d'Égypte (BCE) poursuit la préparation d'une [livre égyptienne numérique](#), dont le déploiement à grande échelle est envisagé à l'horizon 2030. Après une première phase de recherche, la BCE est désormais engagée dans une phase de preuve de concept, en s'appuyant notamment sur l'expérience d'autres banques centrales. Le projet s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale définie en 2024, qui vise notamment 100 % d'inclusion financière et 80 M de portefeuilles électroniques actifs d'ici 2030. Contrairement aux paiements effectués via les applications bancaires ou les portefeuilles électroniques, la livre numérique serait directement émise par la BCE et constituerait une forme numérique de la monnaie nationale. La BCE privilégie toutefois une approche progressive, compte tenu des enjeux liés à la cybersécurité, à la protection des données et à la stabilité du secteur bancaire égyptien. Dans un premier temps, les usages interbancaires et les paiements transfrontaliers pourraient être privilégiés avant un éventuel déploiement auprès du grand public. La BCE étudie également les expériences étrangères, notamment celles de l'Inde, du Nigeria et des pays du Golfe, ainsi que les possibilités d'utilisation pour les transferts de fonds et les transactions commerciales à grande échelle.

2. LA PRIME DE RISQUE SUR LA DETTE SOUVERAINE À SON PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 12 ANS

La prime de risque sur la dette souveraine de l'Égypte a été ramenée en août à [son plus bas niveau depuis 2014](#). Cette évolution intervient après un net resserrement des spreads souverains depuis le pic de tensions financières observé au printemps. Dans la foulée du déclenchement du conflit régional en février 2026, la détention par des non-résidents de dette publique égyptienne libellée en monnaie locale étaient passée de 39,1 Mds USD en février à 22,2 Mds USD début avril. La détente des tensions a depuis permis une reprise des flux de portefeuille et un retour des détentions de dette des non-résidents à leur niveaux d'avant-conflit. Dans ce contexte, l'Égypte a retrouvé le chemin des marchés internationaux de

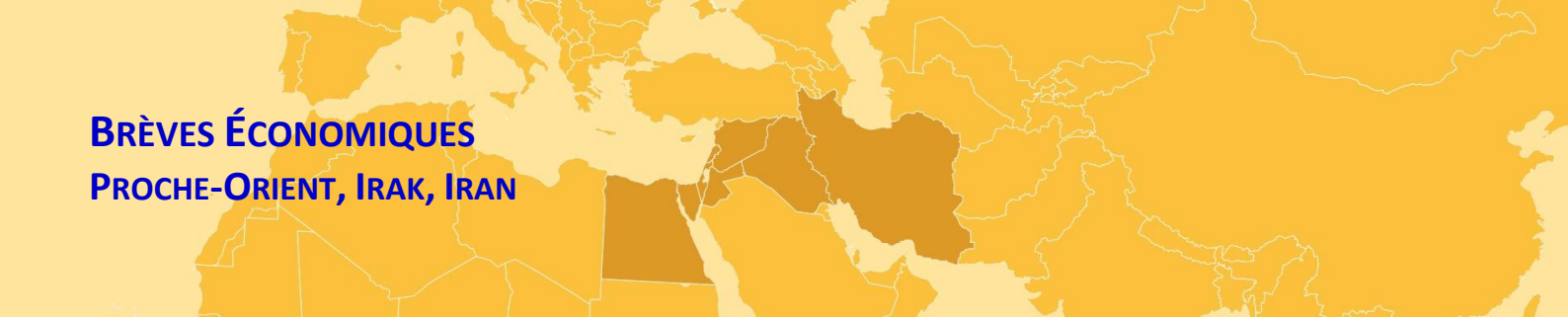
capitaux avec l'émission d'un Social Eurobond de 1 Md USD en mai, sursouscrit cinq fois, puis d'un Samurai bond de 500 M USD en juin. Le ministère des Finances envisage désormais de nouvelles émissions internationales entre octobre et décembre, dans le cadre d'un programme pouvant atteindre 3 Mds USD. Le FMI souligne que le renforcement des réserves, la flexibilité du taux de change et l'amélioration des buffers extérieurs ont contribué à absorber le choc régional et à soutenir la confiance des investisseurs sur le marché égyptien.

3. RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE AVEC LA SYRIE

La Syrie et l'Égypte ont tenu leur [deuxième réunion intergouvernementale à Damas](#) le 16 septembre afin d'élaborer un plan de coopération dans les secteurs économiques prioritaires. Les deux pays ont affiché la volonté de renforcer leurs liens économiques par le biais d'une action intergouvernementale coordonnée et de l'implication du secteur privé, du commerce, de l'investissement et de l'énergie. La réunion était coprésidée par Mohammad Al-Jafal, conseiller au ministère syrien des Affaires étrangères et des Expatriés, et par l'ambassadeur Ehab Fahmy, ministre adjoint égyptien des Affaires étrangères. Les deux délégations ont passé en revue les résultats de leur première réunion gouvernementale, qui s'était tenue au Caire en avril 2026 et avait défini les premiers secteurs prioritaires pour la coopération bilatérale. Au cours des discussions à Damas, les responsables ont convenu d'envisager la création de groupes de travail techniques spécialisés chargés de mettre en œuvre les plans de coopération. Les deux parties se sont également félicitées de la création du Conseil d'affaires conjoint syro-égyptien, qui a tenu sa première session en marge de la réunion, et ont convenu d'organiser un forum d'affaires conjoint afin d'examiner les opportunités commerciales et d'investissement dans les secteurs prioritaires.

4. ORANGE S'ASSOCIE À MARAKEZ POUR LE DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES DANS 4 PROJETS IMMOBILIERS

[Orange Egypte](#) a signé le 21 septembre un partenariat stratégique avec le développeur immobilier égyptien Marakez afin de déployer des infrastructures numériques intelligentes et de télécommunication



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

dans quatre complexes résidentiels et commerciaux. Dans le cadre de ce partenariat, l'opérateur français concevra, déploiera et exploitera une gamme complète de réseaux de télécommunications et de services numériques sur la côté Nord, au nouveau Caire, et dans la ville du 6 Octobre. Ce projet, incluant le développement de réseaux de fibre optique et de systèmes de vidéosurveillance intelligents, s'inscrit dans une dynamique de développement des technologies de pointe dans l'immobilier haut de gamme, répondant à la stratégie nationale de développement des *smart cities* et d'intégration numérique.

5. L'EGPC PRÉSENTE DES RÉSULTATS POSITIFS SUR L'EXERCICE FISCAL 2025/2026

[L'Egyptian General Petroleum Corporation](#) (EGPC), entreprise pétrolière nationale égyptienne, a présenté ses résultats pour l'exercice fiscal 2025/2026. L'entreprise publique enregistre un bilan d'exploration positif avec 63 nouvelles découvertes validées, réparties entre 48 gisements de pétrole et 15 de gaz naturel. L'EGPC a par ailleurs formalisé huit nouveaux accords d'exploration sécurisant un engagement d'investissement minimal de 377 M USD. Par ailleurs, l'activité des raffineries nationales a significativement progressé de plus de 10 % comparativement à l'exercice précédent pour atteindre 25,3 M de tonnes traitées, soit un taux d'utilisation de 80 %. Ces résultats s'inscrivent dans un contexte de relance du secteur des hydrocarbures, priorité du gouvernement égyptien pour faire face au déficit de production d'hydrocarbure qui contraint l'Égypte à importer massivement pour maintenir son équilibre énergétique, engendrant une lourde facture d'environ 10 Md USD pour le pétrole brut et 6,4 Mds USD pour le gaz naturel en 2025 (les importations de gaz ayant couvert 40 % de la consommation domestique sur l'année).

6. TRANSFERT D'ACTIFS ENTRE LES BANQUES CENTRALES ÉGYPTIENNE ET ÉMIRIENNE

La National Bank of Egypt (NBE) a obtenu l'accord préliminaire de la Banque centrale des Émirats arabes unis pour acquérir les succursales émiennes de Banque Misr, dans le cadre d'un transfert d'actifs entre les deux banques publiques. L'opération porte sur les cinq agences de Banque Misr à Abou Dhabi, Dubaï,

Charjah et Ras Al Khaimah. Dans un [communiqué conjoint](#) publié le 22 septembre, cette transaction est présentée comme une restructuration stratégique visant à consolider et à intégrer leur présence commerciale internationale aux Émirats, tout en assurant la continuité opérationnelle. Ce projet de rachat fait suite à la proposition formulée le 28 août par le Trésor américain visant à restreindre l'accès de la Banque Misr UAE aux services de correspondance bancaire aux États-Unis, après que le FinCEN a identifié environ 1,8 Md USD de transactions effectuées entre janvier 2024 et juin 2026 impliquant 130 entreprises jugées potentiellement liées à des réseaux bancaires parallèles iraniens. Cette mesure américaine reste une proposition non contraignante soumise à une période de consultation de 30 jours et n'est pas encore entrée en vigueur en tant que règlement définitif.

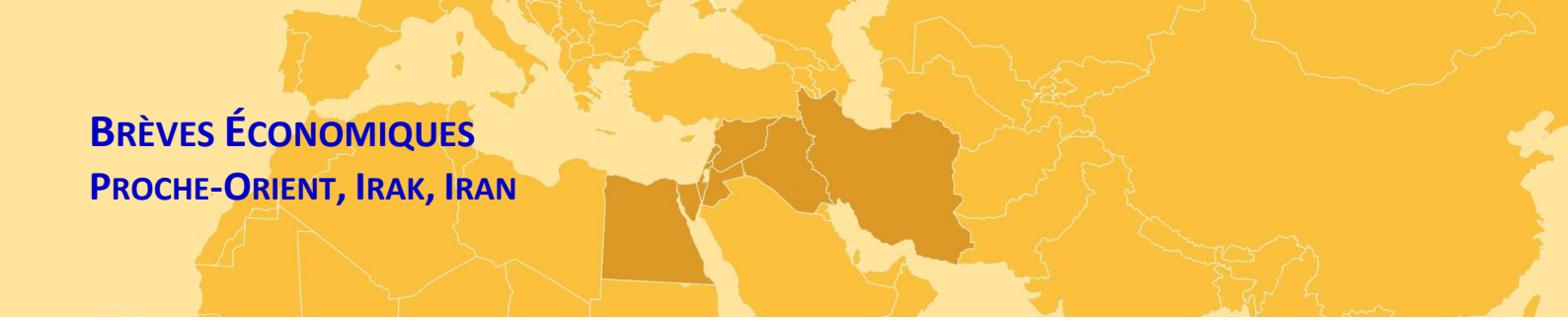
IRAK

1. LE MANQUE À GAGNER DE LA CRISE S'ÉLÈVE À 60 MDS USD

Le Premier ministre Ali Al-Zaidi évalue à 60 Mds USD le manque à gagner pour l'État irakien depuis le début de la crise régionale, fin février 2026. Les perturbations prolongées d'accès au détroit d'Ormuz, par où transitaient 95 % des exportations de pétrole irakien avant la guerre, ont fortement affecté les ventes de brut irakien, réduites pendant un temps à la seule portion acheminée vers la Turquie *via* oléoduc, soit environ 250 000 barils par jour. Début septembre, à la faveur d'une relative l'accalmie dans le détroit et la mise en place de navettes par des compagnies de trading, le volume d'exportations a poursuivi son rebond pour atteindre 2,6 M barils par jour en moyenne, mais ce volume reste sensiblement inférieur aux 3,4 M b/j d'avant-guerre. De surcroît, l'Irak se voit contraint de proposer un discount de l'ordre de 30 % sur le baril par rapport aux prix de marché afin d'attirer les acheteurs de pétrole jusqu'à Bassora, ce qui diminue d'autant les recettes perçues par l'État irakien.

2. VISITE DU PREMIER MINISTRE AUX ÉTATS-UNIS

A l'occasion des assemblées générales des Nations unies, le Premier ministre Al-Zaidi s'est rendu aux États-Unis pour la deuxième fois de son mandat, après sa visite à Washington en juillet dernier. Al-Zaidi y a



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

rencontré les dirigeants des entreprises américaines de l'énergie HKN et ExxonMobil, avec lesquelles il a exprimé son souhait d'approfondir la coopération énergétique, notamment en matière d'exploration pétrolière.

3. ACCORD ENTRE LA TURQUIE ET L'IRAK AUTOUR DE LA ROUTE DU DÉVELOPPEMENT

Le ministre du transport irakien a annoncé avoir conclu un protocole d'entente (MoU) avec son homologue turc visant à développer les infrastructures de transport reliant la Turquie et le nord de l'Irak. Cet accord préliminaire, qui crée un cadre de coopération institutionnelle dédié à la modernisation des connections entre les deux pays, s'inscrit dans le cadre de la route du développement, vaste projet visant à faire de l'Irak un corridor logistique régional en reliant la région côtière de Bassora à la frontière irako-turque.

IRAN

1. REcul DU PIB (-10,1 %) AU PRINTEMPS 2026

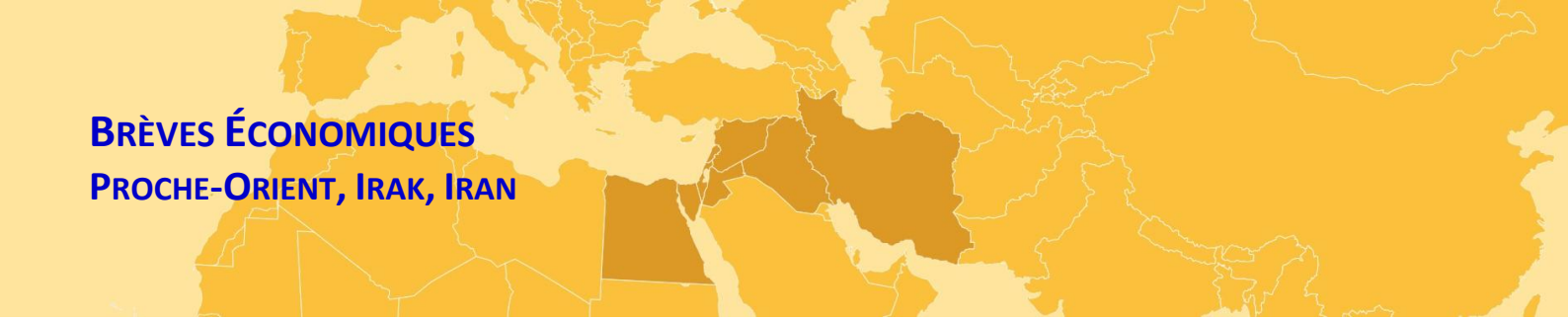
L'économie s'est contractée de 10,1 % en g.a au printemps 2026, soit sa plus forte contraction depuis l'automne 2018, selon les données du Centre national des statistiques. Hors pétrole, le PIB a également reculé de 4,6 %, témoignant d'un affaiblissement généralisé de l'activité au-delà du secteur des hydrocarbures. La contraction a été principalement tirée par le secteur pétrolier et gazier, dans un contexte marqué par les conséquences du conflit de 40 jours, les dommages aux infrastructures et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. L'extraction de pétrole et de gaz a chuté de 26,4 %, contribuant à hauteur de 6,74 points de pourcentage au recul du PIB. L'agriculture constitue la seule grande branche en croissance, avec une hausse de 2,3 %, notamment soutenue par de meilleures précipitations. Du côté de la demande, l'investissement fixe a reculé de 8,4 %, dont 9,7 % pour les machines et équipements, tandis que la consommation privée a diminué de 4 %. Le commerce extérieur s'est également fortement contracté : les exportations ont chuté de 35,7 % et les importations de 14,8 % sur un an.

2. MAINTIEN DES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES ET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS DANS L'AMONT

Selon le ministre du Pétrole, les exportations de brut se seraient poursuivies sans interruption pendant le conflit, malgré les frappes ayant touché plusieurs infrastructures énergétiques. Les autorités indiquent avoir adapté leur dispositif logistique et délocalisé une partie des opérations afin de maintenir les livraisons. Parallèlement, le gouvernement poursuit l'augmentation des capacités de production. Sur un objectif de 250 000 barils/jour supplémentaires, environ 70 000 à 80 000 barils/jour auraient déjà été ajoutés. Cinq contrats de développement de champs pétroliers et gaziers ont été lancés, d'un montant total de 13,6 Mds USD, qui devraient permettre, à terme, d'accroître les capacités de plus de 600 000 barils/jour de pétrole et de 30 M m³/jour de gaz. En complément, de nouveaux contrats pour 9,3 Mds USD ont été signés dans l'amont, tandis que des projets représentant plus de 37 Mds USD d'investissements potentiels sont en préparation. Le Conseil de l'économie a également approuvé un programme de 17 Mds USD consacré au maintien et à l'augmentation de la pression des champs gaziers.

3. LES ÉTATS-UNIS ACCENTUENT LA PRESSION SUR LES PRESTATAIRES DES COMPAGNIES AÉRIENNES

Les effets du durcissement américain commencent à se traduire sur les liaisons internationales. Le 16 septembre 2026, Mahan Air a annoncé la suspension de ses vols vers Oman à compter du 17 septembre, puis vers Istanbul et Ankara à partir du 21 septembre, en invoquant des décisions des autorités aéronautiques concernées. Ces suspensions interviennent après les mesures américaines du 8 septembre, qui ont visé 27 compagnies aériennes iraniennes supplémentaires ainsi que plusieurs intermédiaires étrangers. Le 21 septembre, le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a précisé que les aéroports, fournisseurs de carburant, services d'assistance au sol et plateformes de billetterie continuant à travailler avec les compagnies sanctionnées pourraient s'exposer à des sanctions secondaires et à des restrictions d'accès au système financier en dollars à compter du 23 septembre. La Géorgie a également suspendu les opérations des compagnies concernées à compter du 21 septembre. Il ne s'agit toutefois pas d'une interdiction



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

automatique et universelle de survol ou d'atterrissage : son efficacité dépendra des décisions prises par les États, aéroports et prestataires étrangers.

4. RENFORCEMENT DE LA FLOTTE DE FORAGE OFFSHORE À SOUTH PARS

Un troisième nouvel appareil de forage *offshore*, acquis à l'étranger, a été déployé sur le champ gazier de South Pars, selon *Pars Oil and Gas Company*. Son arrivée porte à 13 le nombre d'appareils de forage mobilisés sur les projets de la compagnie, contre seulement quatre au début du mandat du gouvernement Pezeshkian en juillet 2024. Cette nouvelle unité doit être mobilisée pour le forage de nouveaux puits, les opérations de maintenance et le soutien à la production, ainsi que pour le développement des champs gaziers partagés. Son acquisition et son transfert vers l'Iran ont été réalisés en environ deux mois, malgré les contraintes financières et logistiques liées aux sanctions. Le renforcement de la flotte revêt une importance particulière pour South Pars, principal champ gazier du pays, qui représente plus de 70 % du panier énergétique. L'augmentation des capacités de forage vise notamment à soutenir la production et à limiter le déclin naturel des puits pétroliers existants.

5. PREMIER ACHAT FERME DE TITRES PAR LA BANQUE CENTRALE

Lors de l'opération de marché ouvert du 14 septembre 2026, la Banque centrale a réalisé son premier achat ferme de titres publics, pour environ 195 000 Mds IRR (85 M USD au taux libre), en complément de 304 M USD injectés *via* des opérations de repo. Les banques avaient demandé près de 1,6 Md USD de liquidité, dont seulement 19 % ont été satisfaits par les repos. Le recours à la facilité permanente a parallèlement atteint 367 M USD, confirmant des tensions persistantes sur la liquidité bancaire. La nouveauté réside dans le caractère définitif de l'achat de titres, qui accroît durablement les réserves bancaires, contrairement aux repos temporaires. Cette mesure marque donc un assouplissement monétaire plus prononcé, destiné à soulager les banques, mais susceptible, s'il se prolonge, d'alimenter la base monétaire et les pressions inflationnistes.

ISRAËL

1. RÉVISION À LA HAUSSE DE LA CROISSANCE AU 1^{ER} SEMESTRE

Le Bureau central des statistiques a révisé de -2,2 % à -1,7 % le niveau de recul du PIB au 1^{er} trimestre 2026, ainsi que le niveau de croissance annualisé au 2^{ème} trimestre, de +15,4 % à +14,9 %. Sur l'ensemble du premier semestre, la croissance a été révisée de +3,2 % à +3,5 % en g.a.

2. FORTE HAUSSE DE LA BOURSE DE TEL AVIV AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE

Sur l'année hébraïque 5786 (du 22 septembre 2025 au 11 septembre 2026), l'indice boursier phare (Tel Aviv 35 Index) a progressé de +40,5 % (et +37 % pour l'indice Tel Aviv 125), contre +16 % pour le S&P 500, +18 % pour le Nasdaq 100, +17% pour le STOXX Europe 600 et +16,5 % pour le MSCI World sur la même période.

3. LES ENTREPRISES DE DÉFENSE POURRAIENT DÉVELOPPER UNE PARTIE DE LEURS CAPACITÉS DE PRODUCTION À CHYPRE

À l'occasion d'une visite du Président Herzog à Chypre les deux présidents ont évoqué la possibilité pour les entreprises israéliennes de la BITD d'ouvrir des sites de production sur l'île. Une production locale rendrait en effet ces sites éligibles au mécanisme européen SAFE de financement des achats conjoint d'équipements militaires, tout en renforçant les capacités de Chypre face à la perception de la menace turque. Le programme SAFE (enveloppe totale de 150 Mds EUR) facilite le financement de contrats de défense *via* des prêts longs à taux bas, à condition que 65 % de la valeur du contrat concerne des achats effectués auprès d'États membres de l'UE ou de l'Ukraine.

4. ENERGEAN SIGNE UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT EN GAZ AVEC LA CENTRALE DE SOREK

La société grecque Energean a annoncé la signature d'un contrat d'approvisionnement en gaz avec la centrale de Sorek. Ce contrat porte sur 7,7 Mds de m³ de gaz sur une période de 15 ans, ce qui, selon les estimations de la société, représente une valeur de 1,4 Md USD sur toute la durée du contrat. Energean prévoit que le volume d'approvisionnement atteindra jusqu'à 0,5 Mds de m³ par an et passera à 0,6 Mds de m³ par an à partir de septembre 2035.

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

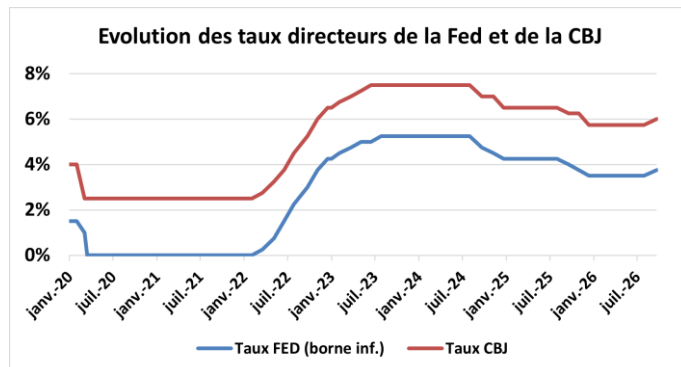
5. RALENTISSEMENT DU SECTEUR DIAMANTAIRE AU 1^{ER} SEMESTRE

Selon le ministère israélien de l'économie, les exportations nettes de diamants taillés se sont élevées à 625,7 M USD au premier semestre 2026, contre 804,5 M USD au cours de la même période en 2025, soit une baisse de 22,3 %. Dans le secteur des diamants bruts, les exportations nettes se sont élevées à 191,2 M USD (-34,6 % ga). Les autorités locales expliquent ce ralentissement par la baisse persistante de la demande en diamants naturels en Israël et dans le monde, ainsi que l'incertitude économique et géopolitique sur les principaux marchés cibles (les États-Unis, ainsi que Hong Kong et la Belgique), par la concurrence des diamants synthétiques, les annulations de vols survenues au cours du premier semestre de l'année, et surtout l'incertitude engendrée par les changements multiples de la politique douanière des États-Unis.

JORDANIE

1. HAUSSE DE 25 PB DES TAUX DIRECTEURS

La Banque centrale de Jordanie (CBJ) a relevé de 25 points de base (pb) les taux appliqués à l'ensemble de ses instruments de politique monétaire, portant le taux directeur à 6 %. Cela fait suite à la décision de la Fed, le 16 septembre, de relever également ses taux. Intervenant sur la chaîne *The Kingdom*, l'économiste Mazen Ijazin a souligné que la CBJ peut s'écarter des décisions de la Fed lorsque celle-ci maintient ou abaisse ses taux, mais qu'elle doit en principe suivre toute hausse des taux américains. À défaut, l'écart de rémunération pourrait inciter les déposants à transférer leurs avoirs du dinar vers le dollar, accentuant un phénomène de dollarisation susceptible de fragiliser la stabilité monétaire. En parallèle, l'Association des banques de Jordanie a annoncé que la hausse ne serait pas répercutée sur les prêts personnels existants : les mensualités resteront inchangées pour les particuliers. Les banques absorberont dès lors l'augmentation de leurs coûts de financement, et ce afin de ne pas alourdir la charge des ménages. Pour mémoire, la dernière décision de hausse des taux directeurs date de juillet 2023. Le taux directeur avait depuis été abaissé de 125 pb, en 6 échéances, la dernière baisse ayant eu lieu en décembre 2025.



2. MESURES POUR FLUIDIFIER LES OPÉRATIONS PORTUAIRES À AQABA

Le Conseil des ministres a approuvé un ensemble de mesures proposées par l'Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZA) afin de renforcer la capacité opérationnelle des ports et de fluidifier les chaînes logistiques à Aqaba. Les exportateurs jordaniens bénéficieront, par exemple, pendant 6 mois, d'un allongement de 7 à 14 jours du délai minimum avant de devoir supporter des frais liés au stockage, leur laissant ainsi plus de temps pour accomplir les procédures administratives et logistiques. Les frais de destruction des marchandises seront par ailleurs abaissés de 500 à 50 JOD / 705 à 70 USD par tonne pendant 3 mois, afin d'encourager l'évacuation des cargaisons accumulées et de libérer les espaces de stockage. Les autorités ont également relevé de 8 à 9 le nombre maximal de trajets mensuels pour les camions transportant des conteneurs et abaissé de 48 à 30 heures le délai minimal entre deux chargements, contribuant à réduire le délai d'immobilisation des marchandises dans le port. Les camions conformes aux exigences de sécurité pourront en outre transporter 2 conteneurs de 20 pieds, contre un seul auparavant. Enfin, 15 hectares supplémentaires ont été affectés au stockage de conteneurs vides.

3. EXEMPTION DE DROITS DE DOUANE SUR 60 % DES PRODUITS EXPORTÉS VERS LES ÉTATS-UNIS

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement a annoncé avoir conclu un nouvel arrangement commercial avec les États-Unis permettant une exemption de droits de douane pour plus de 60 % des exportations jordaniennes. Le secteur de l'habillement, principal poste d'exportation vers les États-Unis, les produits pharmaceutiques, les engrais et

les phosphates font parties des produits exemptés. Ces dispositions viennent compléter (et non remplacer) l'accord commercial signé en juillet dernier. Les autres produits demeurent soumis à des droits de douane de 10 %.

LIBAN

1. L'UE MOBILISE 505 M EUR SUPPLÉMENTAIRES EN FAVEUR DU LIBAN

La Commission européenne a annoncé le 24 septembre une enveloppe d'un demi-milliard d'euros en faveur du Liban pour l'exercice 2026-2027, correspondant à la seconde tranche du programme de soutien d'1 Md EUR annoncé en mai 2024. Les financements viseront principalement les services essentiels et le soutien aux populations vulnérables, les réformes, la relance économique, la sécurité et la gestion des frontières, ainsi que la société civile et la protection du patrimoine culturel. L'UE indique également vouloir soutenir des solutions durables pour les réfugiés syriens, notamment les initiatives volontaires de retours. Cette nouvelle enveloppe porte à plus de 3,5 Mds EUR l'aide européenne au Liban depuis 2011.

2. MISSION FMI AU LIBAN : DES PROGRÈS MALGRÉ UNE SITUATION DIFFICILE

Le FMI a effectué une mission au Liban du 15 au 18 septembre afin d'échanger avec les autorités sur les perspectives macroéconomiques et sur les avancées des réformes financières. Le FMI salue, dans un communiqué, la gestion de crise faite par le gouvernement et la banque centrale pour maintenir la stabilité macroéconomique en dépit du conflit en cours entre le Hezbollah et Israël et la dégradation de la situation sécuritaire régionale. Le Fonds est également satisfait de l'adoption de la loi de résolution bancaire par le Parlement en août, texte clé pour amorcer la restructuration bancaire. Enfin, le FMI a souligné l'importance pour les autorités d'aspirer à une discipline budgétaire durable et de construire un cadre macro-budgétaire à moyen terme crédible, tout en identifiant les sources de revenus potentiels et/ou les restrictions budgétaires qui permettraient le financement de la reconstruction et la protection sociale.

PALESTINE

1. COMMERCE EXTÉRIEUR : LE REBOND DES EXPORTATIONS RENFORCE LE DÉPENDANCE À ISRAËL

Les exportations palestiniennes ont rebondi en juillet 2026, progressant de 32 % sur un an pour atteindre 208,9 M USD. Cette amélioration s'accompagne toutefois d'une concentration accrue sur le marché israélien : les exportations vers Israël ont augmenté de 35 % et représentent 96 % du total, tandis que celles à destination du reste du monde ont reculé de 14 %. Les importations ont parallèlement progressé de 2 %, à 701,1 M USD, dont 61 % en provenance d'Israël. Le déficit commercial s'est ainsi réduit de 6 %, à 492,2 M USD.

La reprise des échanges masque ainsi une dépendance commerciale croissante à l'égard d'Israël. Alors que les débouchés vers les pays tiers se contractent, la progression des exportations repose presque exclusivement sur le marché israélien. Cette concentration expose davantage encore les entreprises palestiniennes aux restrictions de circulation, aux conditions d'accès au marché israélien et, plus largement, à l'évolution des relations économiques entre les deux économies.

2. SALAIRES PUBLICS : LA CRISE BUDGÉTAIRE PÈSE DIRECTEMENT SUR LES REVENUS ET LE SECTEUR BANCAIRE

L'Autorité palestinienne a versé le 23 septembre 2026 seulement 50 % des salaires dus au titre de juin 2026, avec un plancher de 2 000 ILS. Ce nouveau paiement partiel, intervenant avec près de trois mois de décalage, prolonge une situation désormais récurrente : les salaires de mai avaient été versés selon les mêmes modalités le 23 août et ceux d'avril le 23 juillet. Les montants non versés restent comptabilisés comme des arriérés dus aux agents publics.

Cette compression durable de la masse salariale publique diffuse la crise budgétaire à l'ensemble de l'économie : elle pèse sur la consommation des ménages, accroît les arriérés et fragilise la capacité de remboursement des agents publics. La CNUCED estime à 3,67 Mds USD le montant cumulé des recettes palestiniennes retenues ou déduites entre janvier 2019 et mars 2026, soit 83 % des recettes publiques nettes de 2025. Elle évalue à 5,3 Mds USD

l'exposition combinée des banques au secteur public et aux prêts garantis par les salaires publics, soit 42 % de l'ensemble des crédits bancaires. La crise de trésorerie de l'Autorité Palestinienne constitue ainsi également un risque croissant pour le financement de l'économie palestinienne.

3. LA PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE DEVRAIT PRESQUE TRIPLER EN 2026

La production palestinienne d'huile d'olive devrait atteindre environ 21 000 tonnes en 2026, soit près de trois fois les 7 300 tonnes produites en 2025, l'une des plus mauvaises récoltes enregistrées ces dernières années. La campagne retrouverait ainsi un niveau proche de la moyenne annuelle de 22 000 tonnes. Les besoins du marché intérieur sont estimés entre 15 000 et 15 500 tonnes et environ 4 000 tonnes pourraient être destinées à l'exportation.

Ce rebond marque un net retournement après une campagne 2025 qui avait conduit les autorités palestiniennes à autoriser l'importation de 5 000 tonnes d'huile d'olive pour compenser l'insuffisance de l'offre locale. Les perspectives restent toutefois tributaires de l'accès effectif aux oliveraies : le secteur demeure particulièrement exposé aux restrictions d'accès aux terres et aux destructions d'arbres. La récolte 2026 pourrait ainsi contribuer à restaurer les revenus agricoles et les capacités d'exportation d'un produit emblématique de l'économie palestinienne, sous réserve que les producteurs puissent effectivement procéder à la récolte.

4. LES PERMIS DE CONSTRUIRE REPARTENT MAIS L'ACTIVITÉ RESTE FRAGILE

Le secteur de la construction montre quelques signes de reprise en Cisjordanie, sans retrouver pour autant ses niveaux d'avant-crise. Au deuxième trimestre 2026, 1 814 permis de construire ont été délivrés, dont 1 199 pour de nouveaux bâtiments. Surtout, 3 554 nouveaux logements ont été autorisés, soit une hausse de 20 % sur un an. La surface totale des bâtiments autorisés atteint 974 000 m².

Ce redressement des projets immobiliers intervient alors que l'activité de construction reste fortement déprimée : sa valeur ajoutée avait encore reculé de 17 % au premier trimestre 2026 par rapport au trimestre précédent. Les données publiées le 24

septembre montrent parallèlement une légère remontée des coûts de construction résidentielle en août (+0,14 %), tirée notamment par les matières premières et la location d'équipements. Les coûts routiers augmentent plus nettement (+0,74 %), avec une hausse de 10 % des coûts d'exploitation et de maintenance des équipements.

La progression des logements autorisés constitue ainsi un signal avancé d'une possible reprise du BTP, secteur particulièrement affecté depuis 2023 et important pour l'emploi, mais elle ne s'est pas encore traduite par un véritable rebond de l'activité.

SYRIE

1. REPRISE DU TOURISME EN SYRIE

D'après le ministre du tourisme, la Syrie a accueilli 3,52 millions de visiteurs au 1er semestre 2026 contre 1,67 million à la même période l'an dernier. Cette augmentation est portée principalement par la diaspora et, dans une moindre mesure, les touristes du Golfe. À titre d'information, le nombre de touristes s'était établi à 8,5 millions sur l'ensemble de l'année 2010.

2. NOUVELLE GRILLE DES PRIX DES CARBURANTS

Le ministère de l'énergie a publié le 13 septembre une nouvelle grille des prix des carburants, avec des augmentations comprises entre 9 et 40 % en fonction du type de carburant, provoquant les manifestations les plus importantes dans le pays depuis la chute de l'ancien régime. Face à cela, le ministre a annoncé quelques jours après la mise en place de trois niveaux de tarification différenciée du prix du gazole en fonction de l'usage final.

Type de Carburant	Prix Avant Annonce	Prix Post Annonce	Pourcentage d'évolution	Critères d'Éligibilité & Modalités de Distribution
Gazole - Niveau 1	125 SYP (1,02 \$)	115 SYP (0,94 \$)	-8,00%	Chauffage domestique & Agriculture. Distribué par des stations-services désignées, issu du raffinage local de "brûleurs" réactivés (capacité de 35 000 barils/jour).
Gazole - Niveau 2	125 SYP (1,02 \$)	150 SYP (1,23 \$)	20,00%	Transports collectifs, services généraux, activités productives, ingénierie et machinerie lourde. Carburant importé.
Gazole - Niveau 3	125 SYP (1,02 \$)	175 SYP (1,43 \$)	40,00%	Secteurs commercial et industriel, véhicules modernes de particuliers. Prix maintenu à 175 SYP (sous son coût réel de revient de 206 SYP).
Essence 95 Octane	152 SYP (1,25 \$)	195 SYP (1,60 \$)	28,29%	Tout consommateur (sans quota).
Essence 90 Octane	147 SYP (1,20 \$)	185 SYP (1,52 \$)	25,85%	Tout consommateur (sans quota).

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024/2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D’UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr